

peut-être d'autres taxes et nous étranglerons presque l'industrie. Nous allons changer le niveau d'existence du peuple, et après tout cela, nous serons peut-être obligés d'emprunter un milliard de dollars à l'étranger avant la fin de la guerre.

Une VOIX: De quel pays?

L'hon. M. ROWE: Quelqu'un me demande où nous emprunterons. Je ne veux pas discuter cette question en ce moment. L'honorable député sait que nous pouvons le faire, car notre pays est riche et un emprunt d'un milliard ne nuira pas à notre crédit si nos greniers sont remplis. Nous ne souffrirons pas d'avoir nos greniers pleins de blé invendu, notre crédit ne souffrira pas que nous construisions des entrepôts, mais nous souffrirons si nous cessons de produire et si la sécheresse s'ensuit. Dans un certain pays, on a déjà détruit des porcs pour faire remonter les prix à des chiffres exorbitants l'année suivante, et l'on a fait la même chose pour les bestiaux. Nous connaissons des pays où l'on a labouré les champs de coton sans en enlever la récolte et où l'on a brûlé le coton; nous avons vu des gens détruire délibérément des vivres. Cette politique fantastique équivalait à labourer les champs de blé sans en faire la récolte. Songeant aux besoins d'après-guerre, je supplie le Gouvernement de ne pas persister à maintenir cette politique.

Qui sait ce qui va arriver l'an prochain? Qui sait si nous n'aurons pas la pire sécheresse que nous aurons jamais eue dans notre pays? Le projet de loi prévoit une prime de \$4 sur les jachères d'été, de \$2 pour la culture de l'avoine et de l'orge et de \$2 pour l'ensemencement en herbe. De toute façon, c'est ce que les cultivateurs devraient faire. C'est ce que nous faisons dans la vieille province d'Ontario et ce qui est bon pour une province devrait l'être pour une autre. Nous cultivons des céréales secondaires dans l'Ontario, nous élevons beaucoup de bétail et produisons de grandes quantités de produits animaux, et ce qui est avantageux pour une région doit l'être pour une autre. Sous l'empire de la mesure législative, un homme peut gagner deux fois plus en ne faisant rien qu'en faisant quelque chose. Somme toute, comme provende, l'avoine et l'orge diffèrent peu du blé. J'ai engraisé des porcs et du bétail avec du blé et on peut ranger cette céréale dans la catégorie des grains de provende. J'aimerais autant récolter du blé comme provende que de l'orge. Dans l'Ontario, cela rapporte 60c. le boisseau et on engraisse les porcs avec ce grain. Nous pouvons produire des matières grasses animales. Si le ministre tient à aider les cultivateurs, je l'assure que les agriculteurs

québécois et ontariens seraient heureux d'utiliser une bien plus grande quantité de blé de pâture. Ils pourraient produire des matières grasses animales en remplacement des huiles végétales que nous importons. Le fisc y trouverait son profit et les cultivateurs toucheraient 12 ou 15 millions de dollars de plus. Ce serait une mesure pratique.

On nous dit que nous ne devons pas aller aux Etats-Unis sauf pour affaires; nos femmes et nos filles ne doivent pas y faire de visites. Les Canadiens ne font pas beaucoup de voyages là-bas, mais nous cherchons à attirer les touristes américains. Nos amis des Etats-Unis viennent nous visiter et cela nous aide. Nous économisons de l'argent ou nous cherchons à le faire, pour la conservation des changes, et cependant le Gouvernement laisse importer pour des millions de dollars d'huiles végétales que nous pourrions produire en utilisant l'excédent de blé.

Le Canada a besoin d'une politique pratique au point de vue agricole, au lieu de la politique la plus ruineuse que l'on puisse imaginer. Le programme à l'étude n'entraînera pas seulement une réduction des emblavures; il encouragera aussi une diminution de production dans plusieurs autres domaines. Je le répète, le Gouvernement serait bien avisé de revenir sur cette politique fantastique. Comme député de l'Ontario, je suis disposé à appuyer le Gouvernement, s'il veut proposer un projet de loi prévoyant une avance de 100 millions de dollars, même pour l'Ouest canadien, en laissant les vieilles provinces se tirer d'affaire comme elles le font, mais à condition que ce soit un projet de loi pratique. Les deux parents adoptifs de ce curieux enfant débile devraient, je crois, étudier de nouveau la question et élaborer quelque autre projet. J'ignore qui les a conseillés, mais cet après-midi l'honorable député de Portage-la-Prairie a dit que ce n'étaient ni leurs propres partisans ni les cultivateurs de l'Ouest canadien.

Une VOIX: Qu'en savez-vous?

L'hon. M. ROWE: L'honorable député de Portage-la-Prairie est aussi bien renseigné que mon honorable ami sur ce point.

Une VOIX: Il ne parle toutefois qu'au nom d'un petit nombre de gens de l'Ouest.

L'hon. M. ROWE: Il n'exprime peut-être pas l'opinion de l'honorable député, mais ce dernier n'est pas autorisé à parler en son nom ou en mon propre nom. Je soutiens, néanmoins, que cette question devrait être examinée de nouveau et que ces deux personnages devraient consulter quelques-uns des membres influents de la droite, qui possèdent tant de compétence administrative. Ils